

## Bujumbura va en appel pour le rapatriement de Mwambutsa IV

@rib News, 29/08/2012 â€“ Source Xinhua Pour obtenir le rapatriement des restes de l'avant-dernier monarque burundais Mwambutsa IV depuis la Suisse, le gouvernement burundais envisage d'engager des avocats pour plaider en sa faveur dans le procÃ©s l'opposant Ã la princesse Esther Kamatari, niÃ¢ce de Mwambutsa IV, a dÃ©clarÃ© mardi Ã Bujumbura le ministre burundais de la Jeunesse des Sports et de la Culture, Jean Jacques Nyenimigabo. Le Burundi veut que l'ancien roi soit enterrÃ© au Burundi, dans la dignitÃ© que lui confÃ©re en tant qu'ancien chef d'Etat burundais, a-t-il rappelÃ© au cours d'une confÃ©rence de presse.

M. Nyenimigabo a indiquÃ© qu'il est inacceptable d'apprendre qu'un monarque burundais ayant rÃ©gnÃ© sur le Burundi durant environ un demi-siÃ©cle (1915-1966) court le risque d'Ã¢tre incinÃ©rÃ© en terre Ã©trangÃ©re en 2017, annÃ©e Ã laquelle est prÃ©vue la dÃ©saffection du cimetiÃ©re suisse oÃ¹ il a Ã©tÃ© inhumÃ© en 1977. Selon lui, le monarque burundais doit Ã¢tre inhumÃ© avec les honneurs dus Ã son rang dans son ancien palais de Muramvya (centre du Burundi), rÃ©habilitÃ© pour en faire un musÃ©e. Les restes du monarque Mwambutsa devaient Ã¢tre rapatriÃ©s au Burundi le 26 mai dernier Ã la veille de la cÃ©lÃ©bration du cinquantenaire de l'indÃ©pendance. Mais ce rendez-vous a dÃ©jÃ Ã¢tre annulÃ© et reportÃ© sine die suite Ã suspension du processus du rapatriement par une dÃ©cision d'une juridiction suisse Ã la suite d'une opposition formulÃ©e par la princesse Esther Kamatari. La princesse Kamatari a portÃ© plainte en invoquant le testament de feu Mwambutsa IV au sujet de Ã¢ ses derniÃ©res volontÃ©sÃ¢ exigeant son enterrement en Suisse, qui fut durant plus de trois dÃ©cennies sa terre d'exil. Ndlr : Pour rappel, la justice sÃ©est prononcÃ© la semaine derniÃ©re pour le non-rapatriement au Burundi de la dÃ©pouille mortelle du roi Mwambutsa IV enterrÃ© Ã GenÃ©ve, en reconnaissant le testament relatif Ã la derniÃ©re volontÃ© du roi Mwambutsa IV Bangiricenge qui s'est opposÃ© en 1977 de son vivant au rapatriement de sa dÃ©pouille au Burundi alors qu'Ã©tait Ã GenÃ©ve en Suisse oÃ¹ il s'Ã©tait exilÃ© en juin 1966.